

al de la conibéré, les jours, mois et an susdit

s s'est réun
résidence d
Maire

Le Maire

Valérie GARCIN

Envoyé en préfecture le 11/09/2025

Reçu en préfecture le 11/09/2025

Publié le

ID : 005-210500773-20250911-202570-DE

Nombre de con Gilbert, C
En exercice : 1
Présents : 7 ARCIN M
Votants : 8

Date de la con

Présents : A
CLEMENCEA on de béné
Absents : FO riat avec la
Mathieu, HOU
Secrétaire de sation et de
de Moline
l ou elle

Objet : Conver

mmune de
i en session
e

HALLOT Serge,
fichel, GICQUEL

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 70 / 2025

Madame le Ma
bibliothèque, ce
Départementale ue.

La présente con
du bénévolat ac
Le ou la bénév
volontaire et of

Le conseil mun

AUTORISE le

Vote : pour à l'

Ainsi fait et dél

seillers

1

évolat pour la
Bibliothèque
L'an deux mille vin
le 11 septembre à 8
le Conseil Municip
Molines en Queyras, déroulement
ordinaire sous la P s en Queyras.
GARCIN Valérie, s'est porté(e)

ivocation : le 2 septembre 2025

LLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN C
AU Philippe, GARCIN Valérie, ROUX Delphine.
UQUE Christian (pouvoir à ARMANET Carole), G
ISSET Raphaël.

éance : ARMANET Carole

tion de bénévolat en bibliothèque.

ire indique qu'il est nécessaire d'établir une conventi
point étant inscrit dans la convention socle de partena
(délibération n°21/2025 du 14 mars).

vention a pour objet de définir les conditions d'organi
compli par le ou la bénévole au sein de la bibliothèque
role s'engage à remplir les missions pour lesquelles i
fre son engagement sans contrepartie de rémunération.

icipal, après en avoir délibéré,

Maire à signer la convention de bénévolat en bibliothèc

unanimité.

gt-cinq

00

